

# INFO GRI COLLECTIVITES

Le supplément d'information de la Chambre d'Agriculture d'Ile-de-France - OCTOBRE 2017 - N°11

## SOMMAIRE

### **Edito**

Portes ouvertes Ã la ferme: les bonnes pratiques des agriculteurs

### **Prestations pour les collectivités**

Projets d'amÃ©nagements : le principe Ã«  
Ã©viter-rÃ©duire-compenser Ã» a dÃ©butÃ© en Ile-de-France

### **Le saviez-vous**

21Ã¨me Ã©dition de la balade du goÃ»t

### **Dans les champs**

Bilan Moisson 2017 : de bons rendements mais des prix en berne

Directeur de la publication : C. HILLAIRET  
Conception : Bureau Communication

2, avenue Jeanne d'Arc - BP111  
78153 LE CHESNAY CEDEX  
01.39.23.42.00  
[www.ile-de-france.chambagri.fr](http://www.ile-de-france.chambagri.fr)  
[accueil@ile-de-france.chambagri.fr](mailto:accueil@ile-de-france.chambagri.fr)



## Portes ouvertes à la ferme: les bonnes pratiques des agriculteurs



Le samedi 9 septembre, j'ouvrais les portes de ma ferme au public à Pussay (91).

L'objectif principal de cette journée était de mettre en avant les « bonnes pratiques » des agriculteurs et plus notamment pour réduire le recours aux produits phytosanitaires.

C'était une belle occasion pour que le grand public échange avec des agriculteurs qui essaient de diminuer l'usage des produits phytosanitaires, à travers le dispositif des fermes Dephy.

Les fermes Dephy sont des fermes de références, dont les agriculteurs, comme moi, sont volontaires pour tester des méthodes innovantes, mettre en pratique de nombreux leviers agronomiques avec l'objectif de réduire les traitements chimiques. La référence, c'est l'indice fréquence de traitement (IFT) du Grenelle de l'Environnement. Pour l'Ile-de-France, il est de 5,28 à l'hectare. L'objectif en 2025 est d'arriver à

diminuer si possible de moitié l'usage des pesticides. Aujourd'hui par rapport à la référence régionale de l'IFT, j'ai réduit l'usage d'intrants de 26 %, et continue d'approfondir mes pratiques accompagnées par les services de la Chambre d'agriculture.

Pour en savoir plus :

[http://www.ile-de-france.chambagri.fr/rep-communication/170906\\_DP\\_Portes\\_ouvertes\\_ferme.pd...](http://www.ile-de-france.chambagri.fr/rep-communication/170906_DP_Portes_ouvertes_ferme.pd...)

D. Rabier - Vice-président CAIF



### Projets d'aménagements : le principe « Éviter-réduire-compenser » a débuté en Ile-de-France



Le décret du 31 août 2016 issu de la loi d'avenir a fixé le cadre du principe de compensation collective agricole. Cette obligation consiste, pour un maître d'ouvrage projetant de réaliser des aménagements impactant l'économie agricole, de réaliser une étude préalable comprenant des mesures dites de « compensation collective ».

Depuis la parution du décret, la profession agricole, en collaboration avec l'Etat, a travaillé à son application à l'échelle régionale. Un cahier des charges type du contenu de l'étude préalable, à destination des maîtres d'ouvrages, a ainsi été élaboré en lien avec la Safer et approuvé par le Préfet de Région en août 2017.

Les premières études préalables vont prochainement être adressées, pour avis, aux Commissions départementales de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF). C'est pourquoi, les 28 et 29 septembre 2017, les élus des chambres d'agriculture en charge du dossier, Monsieur Lerebour et Madame Fournier, ont précisé les attentes de la profession aux représentants agricoles des CDPENAF. Ils leur ont particulièrement rappelé le rôle clé qu'ils devront jouer pour veiller à une juste compensation des effets négatifs des projets sur la fonctionnalité des espaces agricoles.

Pour en savoir plus :

<http://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/La-compensation-agricole>

Ludovic de MIRIBEL  
Responsable du Bureau Aménagement à CAIF



### 21<sup>e</sup> édition de la balade du goût



Pour en savoir plus :

<http://www.balade-du-gout.fr/>

Visites guidées, dégustations, repas...les 14 et 15 octobre, plus de cent fermes franciliennes seront en effervescence et accueilleront le grand public à l'occasion de la 21<sup>e</sup> édition de la Balade du goût. Cet événement, porté par les chambres d'Agriculture d'Île-de-France, offre chaque année la possibilité aux familles d'aller à la rencontre des producteurs : céréaliers, maraîchers, éleveurs et même cressiculteurs et pâtisseries. Le temps d'un week-end, elles pourront découvrir les outils de la ferme, les animaux ainsi que les diverses productions mais aussi échanger avec les agriculteurs sur leur métier et leurs pratiques. Nouveauté cette année, des artisans de bouche qui travaillent avec des productions franciliennes sont associés à l'événement et proposeront des démonstrations de leur savoir-faire : confitures, sorbets, soupes et terrines fraîches, fromages... Plusieurs fermes proposeront également dans le week-end des repas 100 % fermiers. A Ecquevilly, fruits.

Anne RINCHART  
Chargée de communication à CAIF



### Bilan Moisson 2017 : de bons rendements mais des prix en berne



Après trois mauvaises années pour les exploitations céréalières, les résultats de la moisson 2017 étaient attendus avec inquiétude par la Chambre d'agriculture. Suite à la récolte catastrophique de 2016, la plupart des céréaliers dans le rouge, ont dû réaliser la campagne 2017 à crédit. Le climat s'est heureusement montré plus clément cette année et a permis de retrouver des niveaux de rendements moyens (77 qx en blé tendre), hors quelques zones qui ont pu manquer d'eau au printemps et ne pas atteindre les objectifs escomptés.

Mais les cours mondiaux ont malheureusement chuté ces dernières semaines (160 en début de moisson à 130 €/tonne suite à la bonne récolte russe notamment), soit en-dessous du prix de revient...

A de tels niveaux de rémunération, la récolte 2017 ne permettra donc pas d'honorer l'ensemble des factures en souffrance. Elle n'autorisera ni le paiement comptant des intrants 2018, ni un rattrapage des reports d'emprunt réalisés l'an passé, sans parler de marge pour conforter les exploitations, par la constitution d'une épargne de précaution ou l'investissement.

Les élus de la Chambre interdépartementale d'agriculture d'Ile-de-France viennent : 2018 est encore lancé à crédit dans bon nombre d'exploitations céréalières franciliennes. Les prochaines récoltes seront donc déterminantes pour redonner confiance en l'avenir.

Elise SIMON

Responsable du Bureau Communication et Information à CAIF

